REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE

ARMP
AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 442/11/2026

AU GROUPEMENT BPRES/MBN.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 002/2026, conclu avec le Ministère de l'Urbanisme et Habitat, pour un montant total hors taxe dollars américains sept millions quatre cent dix-neuf mille quatre cent douze, nonante-trois centimes (USD 7 419 412,93) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cinquante et un mille neuf cent trente-cinq, quatre-vingt-neuf centimes (USD 51 935,89), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 09/11/2026

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO PRIMATURE ARMP Direction Générale AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

0000442